



Résultat de la consultation des ateliers adhérents au sujet de l'embauche d'un-e nouveau-elle salarié-e

Le 8 septembre 2016

Date de la consultation

Du 3 juillet au 27 août 2016.

Texte de la consultation

Salut les ateliers!

Le 3ème CA du réseau depuis l'assemblée générale s'est déroulé à l'île-Saint-Denis (93) les 2 et 3 juillet. Un des constats qui est ressorti de l'AG, c'est que le CA ne communique vraiment pas assez avec les ateliers, ce qui peut parfois entraîner des incompréhensions, des doutes sur les décisions prises. On va faire le maximum pour partager l'info (pour rappel, les relevés de décisions du CA sont disponibles [-> ici <-](#)) et solliciter l'avis des ateliers membres lors de prises de décisions importantes! Et donc ça tombe bien, on a un sujet important à vous soumettre...

CONSTAT

Depuis plusieurs mois, il apparaît que le salarié actuel de L'Heureux Cyclage, travaillant essentiellement sur l'organisation des formations et les outils informatiques du réseau (Bicloud), et les bénévoles, ne sont plus en mesure de traiter la charge de travail générée par les activités en augmentation, qu'il s'agisse des tâches ou de l'animation de réseau. Il nous apparaît donc nécessaire d'augmenter le temps salarié au sein du réseau.

SOLUTION PROPOSEE

Lors du précédent CA, il a été décidé de soutenir la CLAVette (Coordination Locale des Ateliers Vélo) Grenobloise en portant administrativement les deux postes qui seront créés pour développer les ateliers vélo au niveau de la métropole. En retour, LHC récupèrera une partie du temps salarié

pour des missions nationales de structuration territoriale dans sa diversité. En parallèle, il a été décidé d'embaucher une personne en 2017 dans le but, entre autre, de soulager le salarié dans les tâches liées aux formations à hauteur de 0,5 ETP.

QUESTION

Cette embauche nous pose une question de stratégie pour LHC : elle va influencer son orientation politique pour les prochaines années. Voici les deux orientations possibles pour le demi ETP restant lié à cette embauche :

1 Développer l'équipe salariée de l'association en donnant une mission de recherche de financements et de suivi de subventions pour à terme embaucher de nouvelles personnes qui pourront répondre aux besoins du réseau.

Conséquences :

- la garantie de répondre aux besoins du réseau dans la durée
- une meilleur gestion administrative et une gestion de trésorerie plus sereine
- une plus grande dépendance aux financements extérieurs
- la professionnalisation du réseau
- des admins déchargés des tâches administratives et recentrés sur les projets et la stratégie

2 Développer le bénévolat et la prestation de services par les adhérents pour le réseau, en donnant une mission d'animation du réseau pour aider à la mise en place et la gestion des ateliers et développer leur structuration territoriale, afin que les besoins du réseau soient plus facilement satisfaits localement par des bénévoles ou des salariés d'ateliers.

Conséquences :

- la décentralisation des ressources du réseau
- plus d'interactions entre ateliers
- plus d'implication bénévole des ateliers dans le réseau
- une meilleur réponse à court terme aux demandes des ateliers

En résumé, les besoins salariés prioritaires de LHC, en dehors de la formation, sont liés d'un côté à l'administration de l'asso, et de l'autre à l'animation du réseau. Comme un-e seul-e salarié supplémentaire ne suffira pas à combler tous ces besoins, il faut faire un choix à court terme, et c'est là que vous intervenez!

COMMENT CA MARCHE

Voilà comment cette consultation va se dérouler :

- chaque atelier adhérent*, soit 100 ateliers, a une voix et peu exprimer son choix en remplissant ce sondage anonyme
- la date limite est fixée au prochain CA qui se déroulera à Gap le 26 août
- votre voix est consultative et non décisionnelle, vous êtes invités à commenter votre choix afin d'aider le CA dans sa prise de décision

- les résultats vous seront communiqués à la fin de la consultation

Bonne chance, et à très bientôt à la Vélorution Universelle de Toulouse!

Le CA de L'Heureux Cyclage

* les ateliers adhérents 2015 n'ayant pas encore réglé leur cotisation 2016 sont inclus dans la consultation

Réponses

Nombre de réponses :

formation+administration	formation+animation	abstention	total
17	16	6	39

formation+administration :

- Plus de subventions permettront peut être d'avoir 1 ETP plutôt qu'1/2 ETP
- Le cœur penche pour le 2. mais la raison vers le 1. sachant qu'un bon 1. permettra fort logiquement un bon 2. (et pas forcément l'inverse ;-)
- à charge pour cette personne de sécuriser l'embauche d'une troisième dans un an max, permettant de répondre au besoin d'animation. 3 personnes n'est pas de trop. pas contre recourir au contrat aidé si l'éventualité se présente.
- Nous avons choisi la première stratégie tout simplement parce qu'avant de pouvoir mieux gérer l'interaction entre les différents ateliers et améliorer les échanges au sein du réseau, il faut d'abord et surtout consolider le travail de la structure de l'Heureux Cyclage en interne, mais aussi et surtout afin d'avoir les moyens de ses ambitions (que ce soit financières, mais surtout humaines). Dans un second temps, avec un ou d'autres recrutements..., le travail d'animation du réseau pourra être mis en place. Stratégie à notre avis encore plus pertinente, car, demander aux ateliers encore plus d'implications bénévoles auprès du réseau, est à mon avis très compliqué, sachant que les ateliers batailles déjà beaucoup de leur côté pour recruter des bénévoles pour leurs structures... (sans compter leurs batailles pour consolider leurs structures au quotidien).
- En CA, peu de personnes ont un avis mais celles qui en ont un penchent pour la première solution, car c'est l'ordre logique. L'animation viendra dans un deuxième temps.
- Nous sommes pour chercher à pérenniser l'Heureux Cyclage à court terme puis, à moyen terme, animer le réseau.
- Le débat a fait rage ! il s'en est fallu de peu...

formation+animation :

- Pour les bénévoles présents, à l'exception de 2 personnes, sentiments d'assez peu connaître le réseau. Le débat tourne donc plutôt sur les réseaux en général. Le choix d'un salarié qui s'occuperait de chercher du financement pour embaucher plus nous semble un piège à éviter, dans lequel sont tombés d'autres réseaux (Sortir du Nucléaire par exemple), où le réseau nécessite beaucoup de temps salarié uniquement pour payer du temps salarié. Nous privilégions donc l'aspect animation du réseau, qui répondra à la première remarque des bénévoles : ne pas trop connaître le réseau. De plus, un réseau n'a

de sens pour nous que s'il met en relation des personnes des ateliers avant tout. Et cet aspect de mise en relation pourra être mis en avant dans les futures demandes de financement.

- A priori il me semble préférable que les associations soient menées par des bénévoles. C'est pourquoi j'ai coché la 2ème stratégie. Mais comme il est difficile de trouver suffisamment de bénévoles très disponibles, on se retrouve coincé et un peu obligé d'avoir recours à des salariés pour que ça avance. Mais pour que cet emploi soit pérenne, il faut trouver des subventions etc.... ce qui donne plus de travail. Et ce n'est pas tjrs facile de faire travailler ensemble les bénévoles et les salariés. Les bénévoles se démotivent puisque c'est le boulot des salariés.... Et parfois, je me dis que nous, les bénévoles, nous faisons le travail de personnes qui devraient être embauchées par les mairies ou les collectivités territoriales pour le faire... Très compliqué tout ça !
- Je réponds pour l'atelier, mais surtout en mon nom propre, l'équipe n'ayant pas exprimé de position particulière sur le sujet. Le fait que les admins se recentrent pour le choix 1 "sur la stratégie et les projets" et toujours pas l'animation du réseau montre bien qu'il est nécessaire que quelqu'un s'en charge sérieusement. Nos ressources sont plus riches que les qqcs sous qu'on recevrait, et cela entretient une dépendance dans un contexte où il y a de moins en moins d'argent à espérer de ce côté là, alors que les échanges non financiers sont plus faciles, rapides et non taxables. De plus LHC est un réseau, c'est la définition qui m'a été donnée. L'animation du réseau est donc une priorité. Et encore, les appels d'offres et autres fondations financent sur dossier, ce qui est le plus simple à réaliser en collaboration à distance. N'hésitez pas à solliciter le réseau là-dessus, je suis sûr qu'il y a des fans et des experts de remplissage de dossier parmi nous ! Il suffit encore une fois de transmettre l'information (animateur!). Enfin, la "la garantie de répondre aux besoins du réseau dans la durée" (choix1) n'en est pas une pour moi, une administration qui se professionnalise et grossit ne subvient jamais complètement à ses besoins !
- Il y a quelque chose de pervers dans le fait qu'un-e salarié-e soit dédié à la recherche de financements, notamment pour payer son poste ; cela ressemble à un rôle de commercial...
- pour créer et renforcer les liens entre ateliers, permettre de rendre chaque atelier acteur du réseau et enfin pour une forte et réel entre aide entre atelier afin de concrétiser la vélorution dans ce pays et au-delà de ses frontières :) YES !!!
- L'atelier soutient tout ce qui peut favoriser la dimension horizontale, auto-organisée et exigeante, des dynamiques de société et des valeurs humaines.

Abstentions :

- formation+administration+animation+burette
- Difficile de choisir une des orientations, les deux paraissent complémentaires!
- Adhérents depuis peu, on ne connaît pas encore suffisamment le réseau pour faire un choix. remarque: Les tâches administrative sont parfois lourdes à porter pour des bénévoles. Cependant, l'animation du réseau est importante, un salarié pourrait permettre de développer une lettre d'info ou de faire d'avantage d'articles sur le site internet et de valoriser les échanges parfois fructueux des listes de diff.
- Je ne suis pas sûr de pouvoir/vouloir répondre à la question posée, puisque je m'interroge sur la logique qui y conduit. J'ai beau parcourir les 5 derniers CR de CA, je ne trouve pas d'éléments concluant sur les solutions financières envisagées pour ce nouvel emploi (il y a bien en implicite les formations qui peuvent apporter une part de financement, mais n'y a-t-il que ça de prévu ?) Pourtant, il nous faut choisir la mission qui sera confiée à cette personne, alors que la question qui me semble fondamentale en tant que membre d'un réseau employeur, est : comment va-t-on financer ce poste à court, moyen et long terme ? De là mon problème à répondre, car la première réponse propose en partie de financer le réseau par plus de subvention, alors que la seconde réponse n'aborde pas le sujet... Et bien que cette seconde réponse me semble préférable, je me dis qu'elle ne prévoit pas cette nécessité financière et donc prend le risque de ne pas survivre au(x) prochains(s) exercices. Bref, je ne sais que cocher. Peut-être que ce commentaire fera écho à d'autres, je l'espère et sinon, je comprendrai que vous n'en teniez pas compte pour cette consultation.
- Nous avons déjà évoqué ce genre de question (bénévolat versus salariat) entre nous mais nous n'avons pas vraiment pu creuser la réflexion et aboutir à un avis construit. Puisque nous avons déjà du mal à nous positionner à notre échelle nous préférons ne pas nous impliquer dans cette question à l'échelle de l'Heureux Cyclage, d'autant plus que nous ne suivons à vrai dire que de loin la vie du réseau (pour l'instant).

Conclusion

39 % des ateliers ont répondu à la consultation. Les réponses sont également réparties entre les deux solutions, ce qui confirme l'avis du CA : la décision va être difficile à trancher !

Nous remercions tous les ateliers qui ont pris le temps de réfléchir sur la problématique et de nous transmettre leurs conclusions. La décision sera prise avant la fin de l'année et dépendra aussi de nos sources de financement.

Le Conseil d'Administration de L'Heureux Cyclage